

Note d'information du 26 novembre 2024
Compte Rendu Réunion ONICL

Une réunion du **Comité de Suivi des Approvisionnements** a été organisée jeudi 21 novembre à l'ONICL, présidée par son Directeur Général M. SEBGUI, accompagné de membres de son équipe (dont Mme EL OUKLI, MM. EL YAMLAHI, EL ARBANI, DRIOUACH et CHIMI), ainsi que des représentants des ministères du Budget, de l'Agriculture, des Affaires Générales et de l'Intérieur.

La FNCL était représentée par son Président Omar YACOUBI SOUSSANE, accompagné de Mme Ibtissam SELMANI, et de MM. Charaf DAFER, Mostafa BOUDINE, Mouad DRISSI, Hassan HAMDI, Karim BENRABIA, Zakaria ZERROUK et Hanine TAZI.

En introduction, le Directeur Général de l'ONICL a rappelé que le Comité de Suivi des Approvisionnements est un cadre de concertation Public – Privé, et précisé que cette réunion aura pour objectifs de :

- **Faire le bilan de l'année écoulée,**
- **Évaluer les dispositifs appliqués (prime de restitution, et la prime de stockage qui n'a pas eu les résultats escomptés).**
- **Faire des prévisions pour 2025, le marché ayant été très instable en 2024**
- **Recueillir et étudier les propositions de la profession pour 2025 ; la finalité étant de concilier la rentabilité des entreprises, et le coût pour l'État.**

Mme EL OUKLI a ensuite présenté l'évolution des **approvisionnements** de blé tendre au 31 octobre, faisant ressortir notamment une tendance baissière des importations avec une moyenne mensuelle de 4 millions de quintaux, mais avec des fluctuations d'un mois à l'autre.

Mme EL OUKLI a par ailleurs souligné la diminution importante des prévisions de production au cours de la campagne 2024/2025 pour l'Union Européenne et la Russie.

Les stocks de fin de campagne des principaux pays fournisseurs affichent des niveaux bas par rapport à la moyenne quinquennale.

Les cours mondiaux qui entrent dans la base de calcul de la prime de restitution, s'établissent ces derniers mois à des niveaux plus confortables, malgré des tensions géopolitiques et climatiques qui ne permettent pas de faire des prévisions de marchés fiables.

Au regard de ces chiffres d'importation inférieurs aux attentes, le Directeur Général de l'ONICL a mis en garde sur le niveau des stocks de blé tendre au Maroc. Il a rappelé que les différentes décisions ont été prises dans le cadre de la concertation, et les efforts de l'État pour restituer les arriérés de prime.

Il a noté un changement des origines d'approvisionnement de la France vers la Russie, et interrogé les importateurs sur leur niveau de confiance par rapport à cette origine.

Prenant à son tour la parole, le Président YACOUBI a fait état de l'accident climatique survenu en France, avec pour conséquences une baisse de production de 30%, et un PS généralement inférieur à 75.

C'est donc tout naturellement que les importateurs se sont orientés vers la Russie, premier fournisseur mondial de blé tendre, qui dispose d'une capacité export de 4 à 5 MT / mois.

La Russie a repris la main sur ces exportations, en écartant les chargeurs internationaux, et en contrôlant les destinations, faisant du blé tendre un instrument politique.

Il n'y a pas de difficultés supplémentaires pour les importateurs marocains, mais la politique de prix est étatique. Les sources alternatives sont les autres pays de la Mer Noire (Bulgarie, Roumanie, Pologne, Ukraine).

Les ukrainiens rencontrent des difficultés logistiques en raison du conflit.

La Mer Baltique est une autre source d'approvisionnement à des prix intéressants.

La France étant écartée du marché algérien, elle est obligée de proposer des prix compétitifs, mais en deçà du coût de revient.

L'Argentine devrait avoir des surplus exportables pour décembre et janvier.

Il conviendra ensuite de se réorienter vers la Mer Noire – Russie, et/ou l'UE – France.

Les prix baissent, mais les agriculteurs français n'anticipent pas de baisse en deçà de leurs coûts de revient. La baisse des importations marocaines correspond à des arbitrages, mais le mois de novembre par exemple, permettra de réguler le niveau moyen avec des chargements prévus de 600 KT.

Les prix sur le marché national sont très corrects, comme on peut le constater à travers les appels d'offres, et au niveau des sorties port à 255 DH/QI.

Le marché marocain est fluide, et le blé est disponible.

Le Président YACOUBI a ensuite rappelé la nécessité de mettre en place le **Stock Stratégique de Sécurité**, et exprimé à nouveau le souhait de présenter l'étude menée et financée par la FNCL. Ce Stock national doit garantir à la fois les intérêts de l'État, tout en laissant la libre concurrence s'exercer, sans perturber le marché régulier, en cas de décalage de prix. Des appels d'offres dédiés pourraient être ainsi envisageables.

Concernant la **collecte** nationale réalisée, le Président YACOUBI a remercié l'ONICL pour le récent appel d'offres dédié, qui a été un succès, en termes d'offre et de prix modérés.

Les représentants de la profession ont par ailleurs mis en lumière les points suivants :

- Tout ce qui vient d'être dit concerne la première partie de la campagne ; nous allons assister à une montée des prix au cours de la deuxième partie de la campagne, avec des primes croissantes en fonction de la durée, et une visibilité sur les prix à un ou deux mois seulement.

- Il est encore tôt pour des prévisions sur la nouvelle campagne russe.

- Les paiements des marchandises russes sont parfois difficiles à effectuer par SWIFT avec nos banques locales et leurs correspondants, de plus en plus réticents.

- Les difficultés de paiement et d'assurance seront des sujets de discussion à l'occasion de la rencontre avec la délégation russe du 29 novembre. L'autre sujet de préoccupation concernera les prix, plus que les disponibilités.

- Les marchés internationaux étant à la baisse, la logique économique des opérateurs est d'avoir le moins de stock possible ; mais cela joue en défaveur de la constitution d'un stock de sécurité, qu'il conviendrait de mettre en place d'urgence ;

Revenant sur la **prime de stockage**, le Directeur Général de l'ONICL a rappelé l'échec du dispositif, qui prévoyait d'inciter les opérateurs à acheter quand les prix sont bas, et estimé que le Maroc avait manqué des opportunités.

Interrogeant les professionnels sur les raisons de ce désintérêt, ceux-ci ont répondu qu'il est indispensable de déployer des mécanismes pour garantir le prix de sortie, et que la prime de stockage de 5 DH/mois est en deçà du montant calculé par la FNCL, qui est de 7 DH/mois.

Le Directeur Général de l'ONICL a proposé un mécanisme de garantie des prix de sortie via des appels d'offres spécifiques.

Pour la prime de stockage à 7 DH, il a demandé que la structure des coûts identifiés par la FNCL lui soit présentée pour l'étudier.

Toujours concernant la prime de stockage, les représentants de la FNCL ont émis d'autres propositions :

- Lancer des appels d'offres de six mois par anticipation, avec des dates de livraisons échelonnées sur la période
- Permettre de faire des stocks tournants, afin de ne pas immobiliser de marchandise périssable sur une longue période, et pour en faciliter la gestion.

Le Directeur Général de l'ONICL s'est déclaré favorable au principe des stocks tournants.

Il a proposé une **reconduction en 2025 de la circulaire relative à la prime forfaitaire du blé tendre importé**, à moins que les professionnels n'aient des propositions à ce sujet.

(Le Président YACOUBI s'est engagé à consulter les membres, et un mail a ensuite été adressé à l'ONICL pour confirmer le souhait de la Fédération de voir la circulaire reconduite pour 2025)

Abordant ensuite le sujet des retards de paiements de la **restitution forfaitaire**, le Directeur Général de l'ONICL a annoncé des versements au cours de ce mois de novembre pour les dossiers déposés en janvier et février 2024.

Le Directeur Général de l'ONICL s'est ensuite adressé aux représentants des ministères publics, pour insister sur la nécessité de mettre en place le Stock Stratégique de Sécurité, en évoquant un chiffre de cinq ou six milliards de dirhams qui auraient pu être économisés sur la prime de restitution forfaitaire en 2022, si le stock national avait été opérationnel à l'instar des autres pays, même producteurs de céréales.

Le Président YACOUBI a ensuite abordé le sujet de l'**orge**, en soulignant la difficulté pour les opérateurs de livrer à un horizon de huit mois, et en appelant à la refonte des CPS Orge. Il a proposé d'augmenter la fréquence des appels d'offres, en les régionalisant, sur des périodes plus courtes.

Ce serait lourd à gérer selon le DG de l'ONICL, notamment en raison du délai de 40 jours mais il serait possible de déclencher le lancement des appels d'offres quand le solde des quantités de l'appel d'offres précédent atteint 20%.

Le Président YACOUBI a proposé de soulager la gestion des appels d'offres des céréales, en les effectuant par voie électronique.

M. EL YAMLAHI a répondu que cette solution pourrait être envisagée, puisque c'est déjà le cas pour les appels d'offres administratifs.

Les professionnels ont aussi évoqué des délais cumulés ingérables (entre l'attribution des appels d'offres d'orge, l'achat de l'orge par les attributaires, la délivrance des ordres de service, et les délais de règlement des différentiels de plus d'un an et demi).

Le Directeur Général de l'ONICL a remercié les membres du Comité d'Approvisionnement, saluant particulièrement les efforts et l'engagement des professionnels, et s'est engagé à noter et étudier chacune des propositions présentées lors de cette réunion.